



Plus de 35 millions pour l'intégration

Le canton a présenté hier son quatrième Plan d'intégration cantonal (PIC). Il prévoit 22 mesures réparties dans sept domaines d'action. Le financement est assuré à 88% par la Confédération.



Sur les 35,6 millions de francs investis dans le PIC 3, 31% sont destinés à l'apprentissage de la langue française ou allemande. ARCH - A. WICHT

ANGIE DAFFLON

MIGRANTS. «L'intégration paie!» Ce slogan, le canton le brandit depuis dix ans dans le cadre de sa politique d'intégration des migrants et de la prévention du racisme. Et dix ans après le premier Plan d'intégration cantonal (PIC), la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) ainsi que celle de la Sécurité, de la justice et du sport (DSJS) ont présenté la quatrième mouture de ce programme (abrégé PIC 3, car il y a eu un PIC 2bis). Le PIC 3 couvre les années 2024 à 2027.

Ces PIC ne sont toutefois pas que l'affaire du canton puisqu'ils sont élaborés conjointement avec la Confédération. De quoi permettre de déterminer les engagements financiers respectifs et de décliner des politiques cantonales harmonisées au niveau suisse.

«Nous sommes convaincus que les politiques mises en œuvre permettent de donner des perspectives aux migrants, de renforcer la cohésion sociale et de réduire les coûts sociaux», a déclaré hier devant la presse le directeur de la DSAS Philippe Demierre.

Le PIC 3 s'articule autour de sept domaines d'action: l'information ainsi que l'évaluation des besoins d'intégration et le conseil; la langue;

l'aptitude à la formation et l'employabilité; la petite enfance; le vivre-ensemble et la participation; la gestion de la diversité et la protection contre la discrimination; l'interprétariat.

Des structures ordinaires

Par rapport aux PIC précédents, thématiques et objectifs globaux «vont dans la même direction», a relevé la déléguée à l'intégration des migrants et à la prévention du racisme Giuseppina Greco. «La réelle nouveauté, c'est la mise en avant du travail des structures ordinaires.»

Soit les structures qui s'adressent à toutes personnes indépendamment de leur origine, comme l'école ou les hôpitaux. Pourquoi ce focus? «Parce que l'intégration se fait en priorité par ces structures, par leurs prestations. Le PIC 3 peut combler des lacunes ou soutenir ces structures dans leur travail d'intégration et de non-discrimination.»

Néanmoins, le programme d'intégration fait face à des défis. Outre la volatilité constante du domaine de l'asile et des réfugiés, il s'agit aussi d'agir avec l'accroissement de la population et sa diversification. «Il y a dix ans,

la population étrangère du canton s'élevait à 64 000 personnes. Aujourd'hui, elle est passée à 89 000 âmes, soit une hausse d'environ 25 000 personnes, ou 39%. C'est presque l'équivalent de la ville de Bulle», a relevé le directeur de la DSJS Romain Collaud.

Un phénomène qui devrait d'ailleurs s'accroître dans le futur, a-t-il ajouté, en regard de la pénurie de main-d'œuvre indigène croissante.

Subventions inchangées

Pour autant, les subventions fédérales restent inchangées et représentent 88% des 35,6 millions de francs investis dans le PIC 3. Plus précisément, la Confédération injecte 27,15 millions pour les personnes relevant de la loi sur l'asile et un peu plus de 4,2 millions pour celles relevant de la loi sur les étrangers et l'intégration.

Pour ces dernières, le canton ajoute environ 2,38 millions. Environ 1,84 million est injecté par les communes et les autres services de l'Etat.

Par ailleurs, la répartition par domaine des 35,6 millions de francs montre que 43% des investissements sont destinés à l'aptitude à la formation et à l'employabilité et 31% à l'acquisition de la langue. ■



«Il y a dix ans, la population étrangère du canton s'élevait à 64 000 personnes. Aujourd'hui, elle est passée à 89 000 âmes.» **ROMAIN COLLAUD**



La Gruyère
1630 Bulle
026/ 919 69 00
www.lagruyere.ch/

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 12'936
Parution: 3x/semaine



Page: 7
Surface: 78'629 mm²



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

WWW.FR.CH

Ordre: 1088138 Référence: 90616630
N° de thème: 999.080 Coupure Page: 3/3

Vingt-deux mesures et une démarche participative

Au total, 22 mesures concrètes sont réparties dans les sept domaines d'action du quatrième Plan d'intégration cantonal. Parmi elles, le développement d'un concept d'accueil pour les communes en s'appuyant sur les districts ou la récolte de données sur les enjeux en lien avec la discrimination dans le monde du travail. Outre quelques nouveautés, il s'agit aussi de consolider les prestations actuelles, que ce soit par exemple avec un mandat cantonal de prestation à l'Association éducation familiale ou des subventionnements quadriennaux pour certaines offres de cours de français et d'allemand.

«Pour définir ces mesures et les axes stratégiques transversaux, nous avons organisé deux matinées d'échange avec, à chaque fois, une huitantaine de participants actifs dans le domaine de l'intégration», a expliqué à la presse le coordinateur pour les tâches d'intégration et d'insertion Etienne Guerry. La directrice du Centre de langues de l'Université de Fribourg a également suivi ces travaux pour leur apporter un éclairage scientifique. **VAC**